

# *Les Moustachus de 1905*



*L. Gambetta*



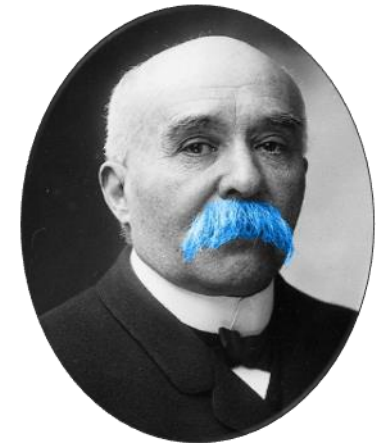
*F. Buisson*



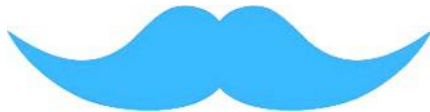
*E. Combes*



*A. Briand*



*G. Clémenceau*



D'après « Le Kit des moustachus » créé par Louise Gamichon, Sophie Gherardi et Julien Vallet.

Paru sur le site et la lettre de LaiCités.info ([www.laicités.info](http://www.laicités.info)) de décembre 2018.

Remis en page 2026



### INITIATOR

Un républicain de la 1<sup>ère</sup> heure

Il met la **séparation des églises et de l'Etat** au **programme des radicaux**.

Gambetta parlait déjà de séparation de l'Eglise [catholique] et de l'Etat dans le « discours de Belleville » prononcé après son élection en tant que député de Paris en 1869. Il fait partie de ceux qui proclament la III<sup>ème</sup> République le 4 septembre 1970.

### Un commercial de la République

Sa priorité est de maintenir la République et en diffuser les idées. Au début de la III<sup>ème</sup> République, les monarchistes sont majoritaires à la Chambre. Après la défaite contre la Prusse en 1871, Gambetta décide de **voyager partout en France pour transmettre les idées républicaines**. On le surnomme « *le commis voyageur de la République*. » Il **défend la séparation** des Eglises et de l'Etat **dès 1875**, lors du vote des lois constitutionnelles. Il choque les monarchistes en prononçant une phrase devenue célèbre « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! ». Quelques jours plus tard, une crise éclate : le Président dissout la Chambre,

de nouvelles élections sont organisées, les républicains remportent la majorité.

**La séparation avec l'Eglise devait d'abord s'opérer à l'école.** Pour Gambetta, il faut former des citoyens français à part entière. Il comptait sur une meilleure culture scientifique des élèves pour qu'ils deviennent des citoyens rationnels. Quitte à ce qu'ils soient moins religieux.

« Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Fils de commerçants immigrés italiens, Gambetta **naît à Cahors** en 1838. Il y fait une partie de sa scolarité avant de gagner Paris pour ses études supérieures. Il se fait connaître en défendant un journaliste républicain, Charles Delescluze. Gambetta prononce un discours contre l'Empire durant sa plaidoirie. Avocat, il devient ensuite député en 1869, un an avant la chute de l'Empire.

**Il ne verra pas le vote de la loi de 1905.**

Gambetta était **libre penseur**. Il défendait ardemment la liberté de conscience. Il ne verra

## LÉON GAMBETTA

1838



1882



pas le vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, il meurt prématurément d'une blessure à la main en 1882.

### L'ANECDOTE

Gambetta n'est naturalisé français qu'en 1859.

Il se faisait toujours prendre en photo de profil parce qu'il avait un œil de verre ; il avait été éborgné par un éclat d'acier en regardant un coutelier lorsqu'il était enfant.



## EDUCATOR

### Il participe aux lois Ferry

Ferdinand Buisson est un des inventeurs de l'école laïque, aux côtés de Jules Ferry.

Pour lui, la **laïcité** passait **d'abord par l'école**. Cet éducateur hors pair y a d'ailleurs beaucoup travaillé en tant que directeur de l'enseignement primaire à partir de 1879. Il participe aux fameuses « lois Ferry » qui rendent l'école gratuite et obligatoire, il les défend à la Chambre devant les députés.

### Il écrit une encyclopédie de l'Ecole laïque

Entre 1878 et 1887, Ferdinand Buisson coordonne un immense **Dictionnaire de la pédagogie** dans lequel il réunit les articles de plus de 300 auteurs. Ce gros ouvrage est considéré alors comme une encyclopédie de l'enseignement laïque. **Buisson écrit lui-même l'article sur la laïcité, mot encore peu employé à l'époque. Dans cet article, il parle notamment de l'enseignement d'une morale laïque comme pilier de l'éducation.**

Pour ce pédagogue, l'instituteur doit faire bien plus qu'apprendre aux élèves à lire, écrire et

compter : il les éduque pour former de futurs citoyens.

### L'affaire Dreyfus le bouleverse

Cette affaire provoque chez Buisson un sursaut politique. Il **cofonde la Ligue des droits de l'Homme** avant d'être élu député en 1902.

« C'est bien de proclamer la République tous les 4 matins, encore faut-il que nous devenions républicains dans notre comportement moral »

Il dirige la commission parlementaire chargée d'écrire un projet de loi de séparation de l'église [catholique] et de l'Etat en 1903. C'est le projet qui émerge de cette commission qui sera amendé puis adopté en 1905.

### Républicain convaincu

Fils d'un magistrat protestant, Ferdinand Buisson perd son père à 16 ans. Il doit travailler pour subvenir aux besoins de sa famille et payer ses études.

Républicain convaincu, il s'exile en Suisse durant le second Empire. Il y retrouve des personnalités comme Jules Ferry, le père de l'école gratuite et obligatoire, dont il deviendra le collaborateur plus tard.

## FERDINAND BUISSON

1841



1932



En suisse, Buisson tente d'ouvrir une Eglise réformée libérale, sans dogme, qui accueille les athées. En 1902, il devient le **premier président de l'association des Libres penseurs**. Il développe une forme de spiritualité laïque.

**Il a été prix Nobel de la Paix en 1927.**

### L'ANECDOTE

Ferdinand Buisson a défendu le droit de vote des femmes dès 1911.



## TERMINATOR

### Personne ne veut sa place

Ce sénateur radical devient chef du gouvernement en 1902. Peu connu, il est propulsé à ce poste parce que... personne n'en veut ! Après la démission du gouvernement précédent, il doit mettre en application la loi de 1901 sur les associations. Cette loi prévoit que les congrégations religieuses doivent demander des autorisations pour continuer à enseigner.

### Il donne un grand coup d'accélérateur à la séparation des Eglises et de l'Etat

Sa participation aux travaux de la loi de 1901, son tempérament fort et le manque de candidats font de lui l'homme de la situation.

Très anticlérical, il fait refuser un grand nombre d'autorisations demandées par des congrégations. Il fait fermer les établissements qui n'avaient pas envoyé les documents pour demander cette autorisation.

### Sa bataille contre les congrégations

En 1904, il va plus loin : il fait voter une loi qui interdit aux congrégations religieuses d'enseigner. Il propose aussi un monopole de l'Etat sur les écoles, ce qui est bloqué au Sénat.

Dans le même temps, les relations entre la France et le Vatican se détériorent jusqu'à la **rupture diplomatique** en 1904.

Les républicains s'appuient dessus pour voter la séparation des Eglises et de l'Etat actée par la loi du 9 décembre 1905. Cette loi pose les bases de la laïcité en France.

E. Combes démissionne du gouvernement en janvier 1905, avant le vote de cette loi. Il faisait

« La seule voie restée libre, c'est la voie ouverte aux époux mal assortis : le divorce. »

surveiller de près les militaires et les hauts fonctionnaires (l'affaire des fiches). En 1904, il avait déposé un projet de loi de séparation plus restrictif que celui finalement adopté.

### Anticlérical, pas antireligieux

S'il est clair qu'Emile Combes n'est pas un grand ami des évêques et du pape, il n'est pas pour autant opposé aux religions. Il trouve même qu'elles ont un rôle moral important dans la société. Il redoute que la séparation laisse les gens sans repères. Il n'est **pas complètement athée**. Il se décrit comme un « philosophe spiritualiste », il croit en un dieu hors des dogmes religieux.

## EMILE COMBES

1835



1921



**Né dans le Tarn**, Combes vient d'une famille modeste. Il fait ses études grâce à son parrain qui est curé et qui l'envoie étudier au petit séminaire de Castres. Il **veut devenir prêtre**. On lui refuse la prêtrise parce que les religieux doutent de sa vocation. Il devient médecin, entre en politique en 1876 en devenant maire de Pons (Charentes-Maritimes).

### L'ANECDOTE

« Mangeurs de curés » : telle était sa réputation. Son gouvernement (1902-1905) a correspondu à une vague anticléricale sans précédent.



### PACIFICATOR

Aristide Briand a porté le projet de loi de séparation de 1905.

**Avocat de formation**, il a eu la lourde tâche de coordonner la commission chargée de rédiger

le projet de séparation, puis de le défendre à la Chambre des députés.

### Il avait la tchatche.

**Connu pour son éloquence et son humour**, il était aussi un **proche du socialiste Jean Jaurès**, qui était un soutien important pour faire voter la loi.

### Ça a bien failli ne pas marcher.

En 1903, lorsqu'une **commission parlementaire** est instaurée pour préparer un projet de loi de séparation, presque **la moitié des députés qui la composent ne sont pas pour la séparation** ou estiment qu'il est encore trop tôt pour la mener. Aristide Briand en est le rapporteur. Il sait qu'avec une très courte majorité – 17 pour, 16 contre – **il est possible que les travaux échouent**. Il n'en est rien, un projet est prêt en mars 1905 et sera débattu à partir d'avril à la Chambre.

### Il était détesté.

Durant les débats, **excellent orateur**, il joue de ses talents pour **convaincre et négocier** certains articles de la loi qui sont loin de faire l'unanimité. Comme souvent lors de sa carrière politique, il est accusé d'être trop modéré, sans grande conviction, opportuniste.

« C'est le sort de toutes les lois de rester imparfaite. Il faut en prendre son parti »

### Il improvisait

Il est aussi réputé pour ne pas bien travailler des dossiers et pour improviser ses discours. Jean Jaurès parle même de « l'ignorance encyclopédique » d'Aristide Briand. Quoi qu'il en soit, **il obtient le vote d'une loi d'équilibre** qui garantit d'une part la liberté de conscience de chacun (croire, ne pas croire, changer de conviction) et d'autre part la neutralité de l'Etat.

Aristide Briand vient d'une famille modeste bretonne. Il est élève boursier, puis travaille pour financer ses études de droit. Il devient avocat à Saint-Nazaire où il est **proche des milieux syndicalistes révolutionnaires**. Il fait

## ARISTIDE BRIAND

1862



1932



partie des théoriciens de la grève générale. En arrivant à Paris, il écrit régulièrement pour le journal anticlérical *La Lanterne*. Il est lui-même **libre penseur**. Après l'adoption de la loi de 1905, il est nommé ministre de l'instruction publique et des cultes. Après la guerre, il s'engage auprès de l'ancêtre de l'ONU, la Société des Nations, pour la paix. **Il reçoit le Prix Nobel de la Paix en 1926.**

### L'ANECDOTE

Aristide Briand a tenté de faire abolir la peine de mort en 1908.



## APPLICATOR

### Gestionnaire de crise

Cette figure de la République, député depuis 1876, est élu chef du gouvernement en 1906. Il forme l'un des plus longs gouvernements de la III<sup>ème</sup> République (qui a duré un peu moins de 3 ans). Son ministère ne sera pas de tout repos puisque **les catholiques refusent d'appliquer la loi de 1905**. Ils doivent constituer des associations cultuelles et procéder à l'inventaire des biens immobiliers de l'Eglise. Le pape le leur interdit. Certains inventaires virent à l'affrontement, il y a des morts. C'est la « **crise des inventaires** ».

### La loi de 1905 ? Oui, mais...

Clemenceau (qui s'écrit sans accent !) n'était **pas du tout convaincu par la loi** de séparation qu'il trouvait imparfaite, mais il l'avait quand même votée en expliquant « *je me contente de ce qui m'est donné. Je crois que le pays, si la loi n'est pas votée, en éprouverait une grande déception* ». Il était pourtant un **fervent partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la liberté de conscience**. Il avait une réputation de républicain intransigeant.

Face à la crise des inventaires, Aristide Briand doit trouver une solution. Clemenceau lui reproche publiquement de ne pas avoir anticipé la réaction des catholiques, mais le soutient pour faire voter la loi de 1907. Cette nouvelle loi oblige les catholiques à rester dans la légalité en permettant à tous les croyants d'utiliser les lieux de culte, même s'ils ne leur appartiennent pas.

« Il n'y a pas de privilège dans la République : il y a le droit, et nous devons concéder le même droit à tous ! »

### Le « tombeur de ministères »

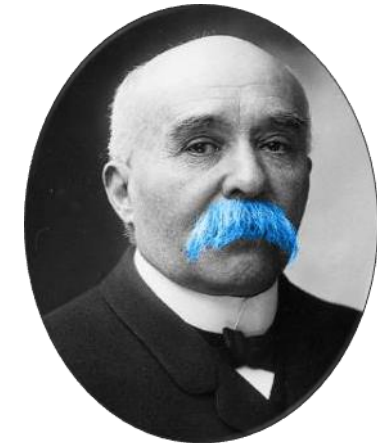
Fils d'un médecin républicain, laïque et athée, il sera lui aussi médecin et adoptera les mêmes idées politiques. Il est surnommé le « tombeur des ministères » puisqu'il contribue à la démission de plusieurs gouvernements. Il a été journaliste et c'est lui qui **aurait insisté pour que le fameux « J'accuse » de Zola soit en Une du journal l'Aurore** le 13 janvier 1898. Il en aurait même trouvé le titre.

### Lutteur politique pour les libertés

Clemenceau a lutté politiquement toute sa vie pour les libertés : liberté de la presse, liberté

## GEORGES CLEMENCEAU

1841  1929



de conscience, liberté de l'enseignement. Toutes les libertés, même celles de ses ennemis politiques. Il était aussi opposé à la peine de mort et **il s'est illustré en se confrontant à Jules Ferry sur la colonisation**.

### L'ANECDOTE

Connu pour ses traits féroces qui lui valurent d'être surnommé « **Le Tigre** », il **détestait Aristide Briand qu'il qualifiait de « loque humaine »**. Il lui concédait tout de même quelques qualités : « Briand ne sait rien mais comprend tout. ». Et pour Jean Jaurès ? un « dangereux imbécile ».



ILS L'ONT DIT...

**Léon Gambetta lors du discours du 23 avril 1875 à Belleville.**

« Les affaires religieuses sont affaire de conscience et par conséquent de liberté. »

« Nous ne sommes pas des théologiens, nous sommes des citoyens, des républicains, des hommes civils : nous voulons que l'Etat nous ressemble et que la France soit la nation laïque par excellence »

« La liberté de conscience consiste d'abord à mettre l'Etat, les pouvoirs publics en dehors et au-dessus des dogmes et des pratiques des différentes confessions religieuses. »

\*\*\*

**Ferdinand Buisson dans *Le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (1887) et lors du discours du congrès de parti radical en 1903.**

« Malgré près d'un siècle d'oscillations et d'hésitations politiques, le principe a survécu : la grande idée, la notion fondamentale de l'Etat laïque est entrée dans nos mœurs de manière à ne plus en sortir. »

« Les conséquences dans la pratique, les concessions de détails, les hypocrisies masquées sous le nom du respect des traditions, rien n'a pu empêcher la société

française de devenir la plus séculière, la plus laïque de l'Europe. »

« Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain [...] et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même. »

\*\*\*

**Emile Combes lors de la discussion à la Chambre le 26 janvier 1903 et lors du discours à Auxerre le 4 septembre 1904.**

« Quand vous aurez supprimé le budget des cultes, vous aurez jeté le pays dans un grand embarras. »

« Vous n'effacerez pas d'un trait de plume les 14 siècles écoulés et avant même de les avoir effacés, il est de votre devoir de connaître d'avance par quoi vous les remplacerez. »

« Le parti républicain acceptera sans répugnance la pensée du divorce avec l'Eglise. Il importe que les républicains fassent preuve dans ce débat d'une largeur d'idées et d'une bienveillance envers les personnes. »

\*\*\*

**Aristide Briand lors des discussions de la loi à la Chambre en 1905.**

« Messieurs, l'Etat a le droit, je considère même qu'il a le devoir de reprendre en matière confessionnelle sa pleine et entière liberté. »

« Une telle réforme peut être discutée et réalisée, mais c'est à la condition de ne pas être jetée comme un enjeu dans toutes les batailles politiques. Aussi, je crois pouvoir dire à mes amis : ayez du sang-froid, sachez résister aux surenchères, ne craignez pas d'être taxés de modérés, d'opportunistes. »

« Pour être digne de la liberté, il faut d'abord savoir respecter la liberté d'autrui. »

« Il ne faut pas fournir aux adversaires de la République des armes que demain ils puissent retourner contre elle. »

« Ce projet a été conçu, discuté, voté à la Commission dans un esprit sincère et loyal d'équité et de libéralisme. »

\*\*\*

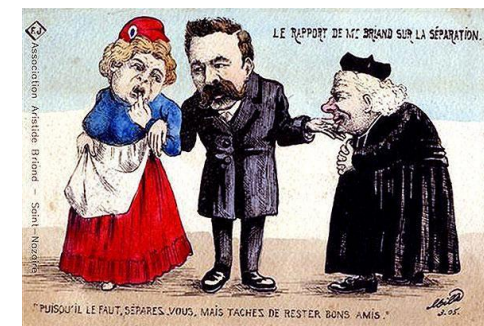
**Georges Clemenceau lors du discours sur la liberté, prononcé à la Chambre le 17 novembre 1903.**

« Faire la liberté, ce n'est pas seulement lui élever des statues, donner son nom à des places publiques, à des arbres, cela n'est rien. Il faut en faire une réalité vivante, car c'est elle seule qui peut gagner les esprits et les garder. »

« Messieurs, nous sommes des hommes d'esprit latin. La poursuite de l'unité par le dieu, par le roi, par l'Etat nous hante : nous n'acceptons pas la diversité dans la liberté. »

« Cette séparation de l'Eglise et de l'Etat que j'appelle, j'entends qu'elle ait lieu dans des conditions de libéralisme telles qu'aucun des français qui voudront aller à la messe ne puisse se trouver dans l'impossibilité de le faire. »

\*\*\*



## CHRONOLOGIE DE LA LOI DE 1905

8

Une commission parlementaire est chargée de rédiger un avant-projet de loi de séparation. A sa tête, Ferdinand Buisson; rapporteur : Aristide Briand

Mars 1905 Aristide Briand dépose son projet de loi. Débattu en séance publique à la Chambre

3 juillet 1905

Adoption de la loi à la Chambre  
341 voix pour - 233 contre

6 décembre 1905 : Adoption de la loi au Sénat  
181 voix pour - 102 contre

9 décembre 1905

PR0MuLGA110N DE LA Lm



Le pape refuse de reconnaître les associations cultuelles.

<< Crise des inventaires », les catholiques refusent de procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques ordonné par la loi.

2 janvier 1907

Pour que les catholiques restent dans la légalité, Briand fait adopter une loi qui stipule que « les édifices affectés à l'exercice du culte sont laissés sans titre juridique à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour l'usage de leur religion. »

Un comité est nommé pour créer des associations pour la propagation de la religion.

## POSITIONS POLITIQUES EN 1905

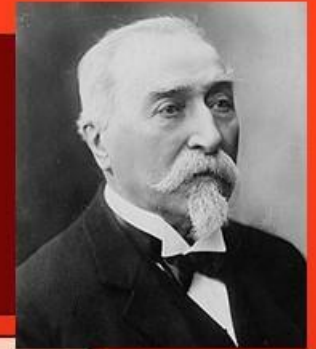


Laïcité de **COMBAT**  
*Laïcisme anti-religieux*

*Maurice ALLARD*

Laïcité de **CONTRÔLE**  
*Gallicanisme continué*

*Emile COMBES*



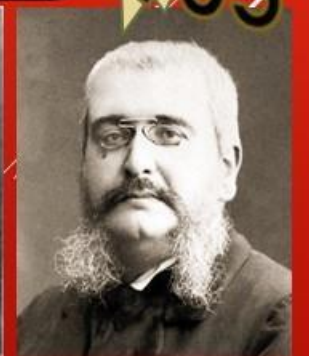
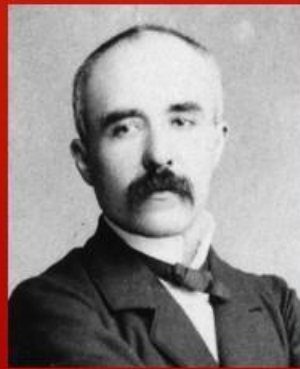
Laïcité de **SEPARATION  
STRICTE**

*Ferdinand BUISSON – Georges  
CLEMENCEAU*

Laïcité de **SEPARATION  
INCLUSIVE**

*Aristide BRIAND – Jean JAURES  
Francis de PRESSENSE*

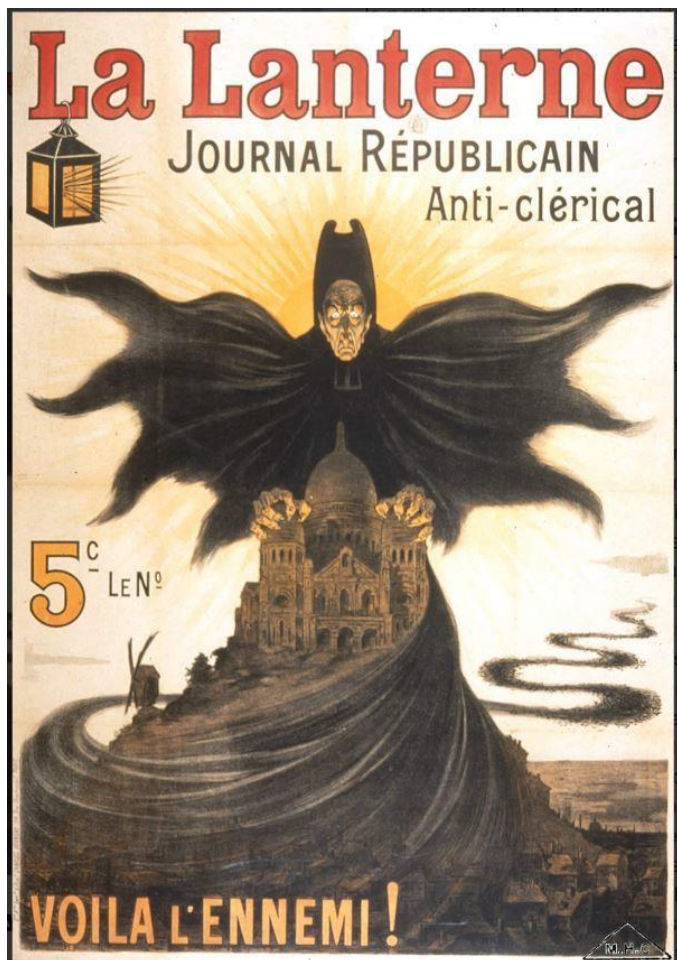
**Loi  
1905**



## QUELQUES « UNES » DES JOURNAUX DE L'EPOQUE...

### Dénoncer l'influence de l'Eglise catholique

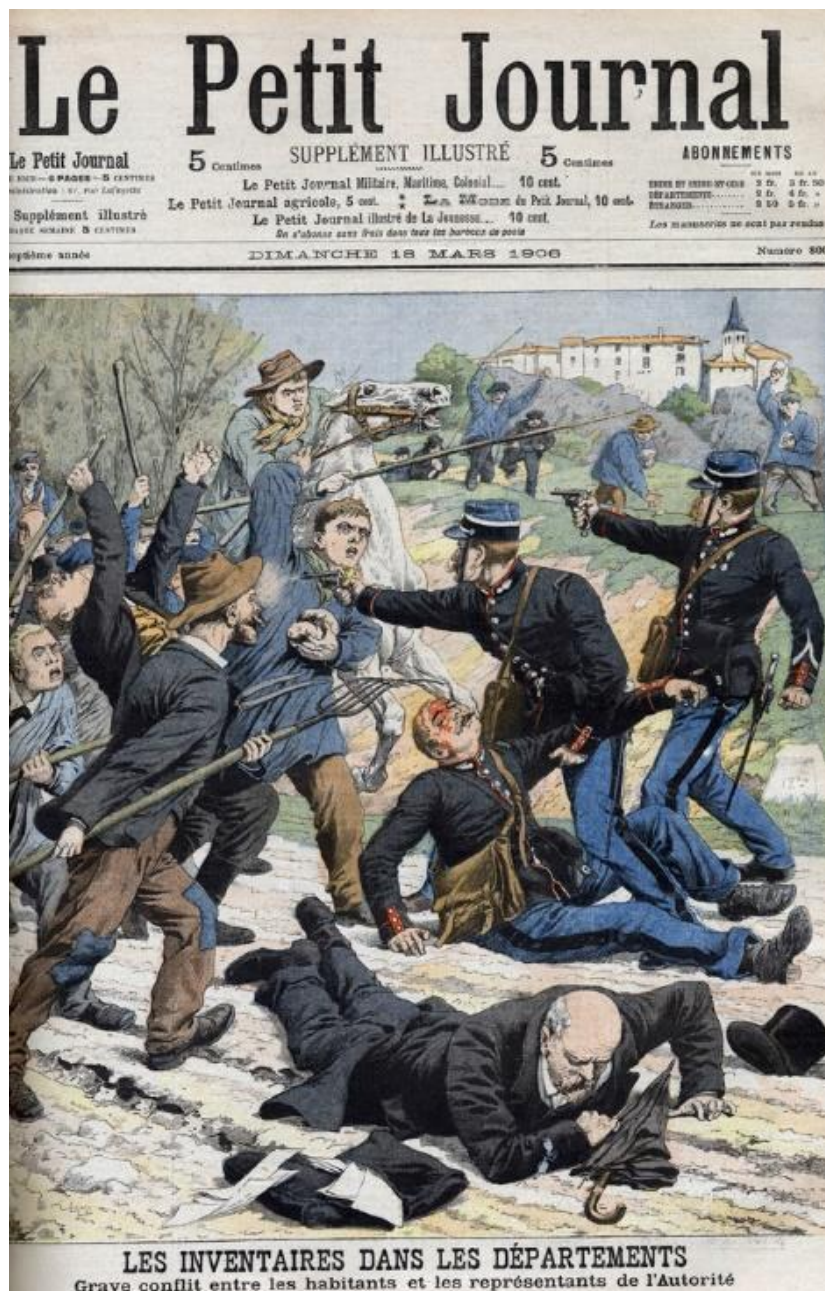
La Une de 1902 de la revue La Lanterne, journal violemment anticlérical et républicain, dirigé par Victor Flachon. Pour l'auteur de cette affiche, le danger est clairement mis en évidence. L'homme d'Eglise singé sous les traits d'une chauve-souris couvre de son ombre menaçante la ville de Paris et empêche la « ville lumière » de recevoir la clarté de l'astre solaire. La formule « Voilà l'ennemi » fait directement référence au discours de Léon Gambetta à la Chambre des députés qui, reprenant les paroles de son ami Peyrat en 1863, s'exclama à la tribune le 4 mai 1877 : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! ».



Cette affiche insiste véritablement sur un quartier de Paris : la butte Montmartre. Le moulin évidemment, mais surtout la basilique du Sacré Cœur qui est enserrée par les mains crochues du clerc. Ce lieu de culte est un symbole pour les anticléricaux des années 1900 puisque ce bâtiment a été construit pour « expier les crimes des Communards » après les événements de 1871 et la répression par les troupes versaillaises de l'insurrection populaire (forte représentation des ouvriers parmi les communards), patriotique (refus de la défaite face à la Prusse) et républicaine de la Commune. Cette construction dont la réalisation a été votée en 1873 par l'Assemblée Nationale à forte majorité monarchiste, prouvait le poids de l'Eglise Catholique dans la vie politique de l'époque puisqu'une Révolution avait dû être effacée par la construction d'un bâtiment religieux.

Source : Vincent DOUMERC, « Le Mouvement anticlérical à la veille de 1905 », Histoire par l'image [en ligne], consulté le 04/04/2024. URL : [histoire-image.org/etudes/mouvement-anticlerical-veille-1905](http://histoire-image.org/etudes/mouvement-anticlerical-veille-1905)





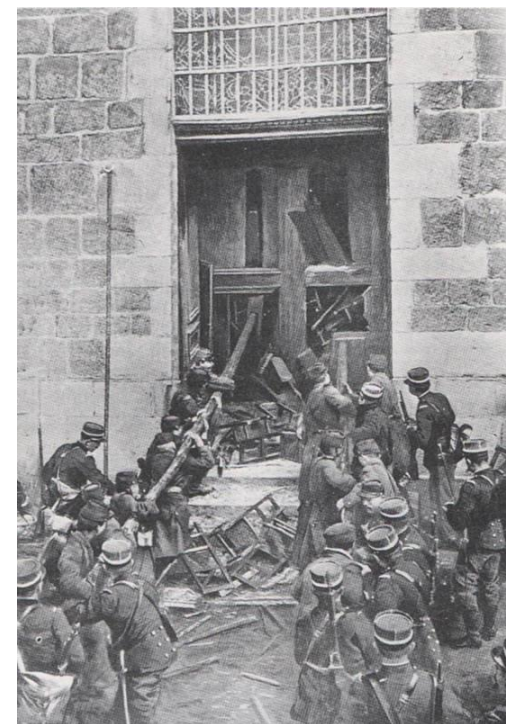
## UNE DU PETIT JOURNAL DATEE DU 18 MARS 1906 REPRESENTANT LES TROUBLES SURVENUS A L'OCCASION DE L'INVENTAIRE DES BIENS D'EGLISES

La loi prévoit un inventaire des biens de l'Eglise et leur dévolution aux associations cultuelles nouvellement créées. Les fonctionnaires des Domaines devaient donc se rendre dans les églises pour inventorier leurs biens entraînant ainsi des oppositions farouches de la population notamment dans les régions fortement catholiques comme la Bretagne.

Devenu ministre de l'Intérieur puis président du Conseil (1906-1909), Clemenceau est chargé de faire appliquer la loi dans un contexte d'affrontement, il choisit alors l'apaisement. En effet dans la France entière, les inventaires ont posé problème avec de fortes manifestations, l'armée devant même intervenir ! Dans le Var, aucun incident notable n'est à signaler, si ce n'est quelques procès-verbaux.

*Ci-contre à droite, l'Armée enfonce les portes d'une église pour procéder à l'inventaire de ses biens.*

*Yssingeaux (Haute-Loire).*





## « LE RIRE », JOURNAL HUMORISTIQUE PARU LE 20 MAI 1905

La Une représentant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce dessin de Charles Léandre est une caricature de la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Bienvenu-Martin (au centre), alors ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, est armé d'un couteau pour séparer l'Eglise (catholique) et l'Etat.

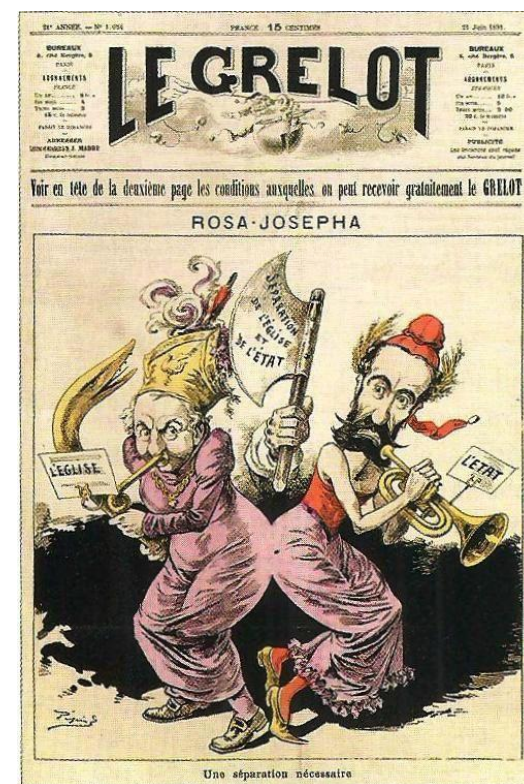
Le prêtre symbolise la religion catholique, Marianne symbolise la République. Le ministre de l'Instruction publique défend le projet de loi sur la séparation.

En légende : « ... et M/ bienvenu-Martin continue toujours avec beaucoup de Briand son opération chirurgicale ».

## « LE GRELOT », JOURNAL SATIRIQUE, A L'ORIGINE REPUBLICAIN ET ANTICLERICAL.

Il fut rédigé par Arnold Mortier et publié de 1871 à 1903. Illustré, avec une caricature coloriée en première page, quatre pages grand format, c'est un journal républicain et anti-communard qui fut l'objet de nombreuses poursuites de la part de la censure. Les principaux dessinateurs étaient : Bertall, Henri Demare, Alfred Le Petit, Hector Moloch et Pépin.

Ci-contre, parution du 11 juin 1891 avec en légende « Une séparation nécessaire ».





**LES CORBEAUX (1904-1909) EST UNE REVUE SATIRIQUE ANTICLERICALE FONDÉE PAR DIDIER DUBUCQ.**

Le journal, d'abord fondé en Belgique, puis en France a la particularité de compter parmi ses rédacteurs des membres de l'Association Nationale des Libres Penseurs de France (ANLPF). Il s'inscrit dans une dynamique déjà bien engagée de la part de tout un milieu social (et pas seulement en France), qui voit dans la caricature une arme pour réduire l'influence de l'Eglise catholique sur les consciences. La caricature et le rire contre le clergé sont alors considérés comme des outils de propagande que militants ou lecteurs inorganisés diffusent sous toutes formes de supports : journaux, fiches, tracts, cartes postales...

Sur le panneau : « Le vœu des « Corbeaux » : pendre le dernier moine avec le boyau du dernier ratichon. »

Edition du 8 janvier 1908

A droite, « MARIANNE : — Des curés, j'en ai fait de la chair à saucisse. »

Edition du 10 juillet 1908





## ← « LA PETITE LUNE » NAIT EN 1878. PETIT HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Fondé et dessiné par André Gill, résolument républicain et anticléric. Ici, le n°42 : « À la foire aux pains d'épices. Un amateur distingué ». Caricature de Jules Ferry croquant un prêtre en pain d'épice. Suite aux lois de laïcisation de l'école.

## L'ASSIETTE AU BEURRE →

Magazine satirique illustré français ayant paru de 1901 à 1936.

La cohabitation harmonieuse entre toutes les croyances restait à conquérir. C'est surtout dans le champ scolaire que les conflits furent les plus vifs autour de la concurrence entre écoles publiques et écoles catholiques. La création d'un enseignement public laïque ne se fait pas sans douleur. Dans cette caricature de l'assiette au beurre deux sorcières essaient avec violence d'attirer à elle un enfant prié de choisir entre l'école laïque et l'école libre. Les solidarités issues de la Résistance « entre ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas » ont contribué à aplanir les conflits. « - Choisis : tu es libre... »

